

[Communiqué]

association des agences
conseil et création

11/09/2025

L'AACC annonce le jury de la 28^e édition du Prix Empreintes de la santé créative

Créé par le Club Santé de l'AACC (association des agences conseil et création), le prix Empreintes récompense l'excellence créative des campagnes de communication santé et s'adresse aux agences (membres ou non membres de l'AACC) ainsi qu'aux annonceurs.

Le jury constitué de professionnels de la communication santé, représente la communauté créative des agences (membres et non membres de l'AACC) ainsi que les annonceurs. Chaque membre du jury note individuellement les campagnes inscrites selon 4 critères (attribution à la marque, créativité-originalité, impact, pertinence stratégique) et se réunissent pour établir le palmarès, et élire s'ils le souhaitent, le prix spécial du jury.

Les 9 jurés de cette édition sont :

- **Eric AUVINET**, Concepteur Rédacteur Senior | VML
- **Pierre-Marie BERTON**, Directeur Artistique | DDB Health Paris
- **Christine CLAUDIO-TRIFOL**, Directrice Artistique Senior | Action d'Éclat
- **Alexandra DELEUZE**, Responsable Communication Vaccins & Spécialités | MSD France
- **Nicolas DUBOC**, Co-fondateur et Directeur de création | Just Happiness
- **Laurence Le BOURHIS**, Global Head of Marketing Communication, Diagnostic Imaging | Guerbet
- **Thomas LHERNOULD**, Communication Lead | UCB France
- **Laurent MIGNON**, Directeur Associé, en charge de la création | LauMa Communication
- **Laurent MOREAU**, Directeur Communication & Expérience Client | Biogaran

Nouveauté cette année, 2 nouvelles sous-catégories distinguent les meilleurs usages de l'IA générative, illustrant l'intégration de ces technologies dans les pratiques :

- Empreinte de la communication médicale produit
- Empreinte de l'éducation médicale
- Empreinte de la campagne environnement
- Empreinte de la campagne OTC et parapharmacie
- Empreinte de la campagne grand public - Organisme public
- Empreinte de la campagne grand public - Organisme privé
- Empreinte de la campagne institutionnelle/ Corporate





- Empreinte de la campagne internationale
- Empreinte du visuel créatif
 - Empreinte du visuel créatif produit avec l'IA générative
- Empreinte du film créatif
 - Empreinte du film créatif produit avec l'IA générative

La cérémonie de remise des prix aura lieu le lundi 13 octobre 2025 à 19h00 à la Salle Gaveau à Paris, sur invitation.

À PROPOS AACC

L'association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972. L'association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l'attractivité de nos agences et la responsabilité. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

CONTACT

Annabelle Rousseau
arousseau@aacc.fr